

■ **Pasquale Erriquez et Basilio Barresi**, à Perly-Certoux, café-restaurant à l'enseigne 'Chez Renato' (FOSC du 23.10.2001, p. 8278). La procuration de Schaller Tildy est radiée. Procuration collective à deux a été conférée à Kracht Astrid, de Norvège, à Bernex.  
Journal no 5950 du 10.06.2002  
(00515694 / CH-660.1.593.000-8)